

Cheseaux, le 26 janvier 2015

CONSEIL COMMUNAL

CHESEAUX

PREAVIS N° 51/2015

| |
|---|
| Demande de crédit pour l'aménagement d'un terrain de beach-volley sur le site de l'espace public et sportif de Derrière la Ville |
|---|

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

1. Contexte

L'espace public sportif situé près de la salle de gymnastique de Derrière la Ville ne correspond plus réellement aux attentes et aux besoins des écoles et de la population.

Depuis quelques années, parmi les demandes émanant de divers milieux, le VBC Cheseaux notamment, a exprimé le souhait de voir se réaliser un terrain de beach-volley, compte-tenu de l'engouement accru pour ce sport en pleine expansion. Les écoles ont également fait part de leur vif intérêt à pouvoir faire pratiquer par les élèves cette activité.

Après étude, la Municipalité avait souhaité répondre favorablement à cette demande.

Un préavis global (préavis 43/09) avait été présenté à votre Conseil au début de l'année 2009 déjà. Cependant, le projet n'avait pas pu être mené à bien, en raison essentiellement des oppositions rencontrées pour la construction du skate-park, qui faisait partie intégrante du projet initial.

Depuis lors, le projet de skate-park a été revu, et un nouvel emplacement a été choisi. La Municipalité estime donc qu'il devient urgent de répondre à une demande déjà ancienne, mais toujours d'actualité, en réalisant enfin la construction de ce terrain de beach-volley, qui sera réservé en priorité aux écoles, ainsi qu'aux activités du VBC Cheseaux. Il sera également ouvert au public selon des modalités restant à définir.

Le choix de l'emplacement a été dicté par le souci de conserver le plus de surface possible pour d'autres manifestations éventuelles.

2. Coût de l'opération

| | | |
|---|-----------------|-------------------------------|
| - Aménagement du terrain (28 x 23 m.) | | Fr. 65'800.-- |
| - Equipement (douilles, potaux, filet, bâche) | | Fr. 20'400.-- |
| - Honoraires et frais administratifs | | <u>Fr. 4'000.--</u> |
| | | Fr. 90'200.-- |
| | | |
| - Rabais 3 % | ./. Fr. 2'600.— | Fr. 87'600.-- |
| | | |
| - Divers et imprévus | | Fr. 3'500.-- |
| - TVA 8 % | | <u>Fr. 7'500.--</u> |
| | | |
| Total | | Fr. 98'600.-- ===== |

Un subside, dont le montant ne peut pas encore être évalué sera demandé au Fonds du sport.

3. Conclusion

Considérant que la création de ce terrain de beach-volley répond à l'attente des écoles, du VBC et d'une partie de la population, et qu'il complète harmoniquement l'offre présente sur le site, la Municipalité vous prie, Madame la présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir lui accorder un crédit de **Fr. 98'600.--** pour l'aménagement d'un terrain de beach-volley sur le site de l'espace public et sportif de Derrière la Ville,

et de donner à ces dispositions la teneur suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHESEaux

- vu le préavis municipal N° 51/2015 du 26 janvier 2015
- vu le rapport de la commission chargée d'examiner cet objet
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 98'600.--** pour l'aménagement d'un terrain de beach-volley sur le site de l'espace public et sportif de Derrière la Ville,
- d'amortir cet investissement sur une durée de 10 ans
- d'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché

DECHARGE

La commission de son mandat

Adopté par la Municipalité en séance du 26 janvier 2015.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le secrétaire

(L.S.)

L. SAVARY

P. KURZEN

Annexe : plan de situation